

**Buterne** (François), licencié-ès-lois, même qualité, 1640, 4, 8, à Soignies : une fasce, chargée de trois lions, accompagnée en chef de deux coquilles et en pointe d'un croissant. C. : une coquille. L. : *S. Franchois Be . . . e* (Mons, H. de fief à Soignies, Hosp. de Soignies, et, à Soignies même, Arch. de l'Hosp.).

**Butkens** (Henri), échevin d'Anvers, 1506 : une plie (poisson), posée en bande. C. : un buste de more. L. : *S. Hinrici Botkin* (N.-D., Anvers, *Chap., capsae* 42).

— (Henri), échevin d'Anvers, 1531 (le même!) : une bande, chargée de trois plies. Même C. L. : *S. Henrici Butkens* (Ibid., *capsae* 11-15).

— (Henri), religieux, 1642 : même écu, brisé en chef à s. d'un croissant (sceau plaqué sur la général. de Helmond; chez M. le Baron Const. de Borrekens, à Anvers) (voir **Edelkind**).

**Butoir** (Jean), h. du duc de Bourgogne, comte de Flandre, dans sa sgr<sup>ie</sup> de Guines, 1420 : deux étoiles, rangées en pal, au canton s., et un butor (oiseau), en pointe; au fr.-q. chargé de deux glaives, passés en sautoir, les pointes en bas (C. C. B., Acquits de Lille, l. 190) (voir **Bie**, **Haverskerque**, **Hoirion**, **Quaderebbe**).

**Butsel** *Johannes de Buet[s]sel*, échevin de Louvain, 1481, 90, 1 (n. st.), 1, 9 (n. st.) : un sautoir; au chef chargé de deux étoiles. L. : \* *S. Iohannis de Buetssele scab lou* (S.-G.).

**Butzschard de Andernaco** (*Johannes dictus*),

*miles et Mechtildis*, sa femme, donnent au couvent de *comitis valle* (Gräfenthal), sous ratification de leurs enfants : Jean, chevalier, Pierre, François et *Jutta, rivum seu fluxum per pratum nostrum iuxta W-busch, infra districtum opidi Synzege* (Sinzig), 1330 : plain; au chef d'hermine. L. : . . . . . de *And . . .* (Duss., *Jul.-Berg*, N° 343).

**Buttinge** (Renier van der) (fils de Guillaume), h. du duc de Bourgogne, en Zélande, 1453 : une aigle et un lambel broch. C. : une aigle iss. (C. C. B., c. N° 413).

**Buurlo** (?), voir **BOIRLE**.

**Buusterman**, voir **Haesbaert**.

**Buux** (Catherine), veuve de messire Jehan de le Poele, chevalier, reçoit, pour son fils, Jehan de le Poele, une rente sur l'espier de Bruges, 1415 : parti; au 1<sup>er</sup>, une croix, chargée de cinq coquilles et cantonnée de douze merlettes, rangées en pal; au 2<sup>d</sup>, un sautoir, accompagné de deux croissants, 1 en chef, 1 en pointe, et de deux merlettes, aux flancs. L. : *Cateline vrove van Poele* (C. C. B., Acquits de Lille, l. 376) (voir **Buic**).

**Buxières** (Frère Pierre de), chanoine et religieux de la maison et hôpital de Saint-Antoine de Bar, de Toul, 1390 : une bande, chargée de trois (?) croissettes pattées et accompagnée au canton s. d'un tau, ou béquille de Saint-Antoine. L. : *S. Fris Petri de Bucerius can s Anthonii* (Lorr., *Briey*, B., 591, N° 180).

La première croissette pattée est douteuse.

## C

Ainsi qu'il a été dit à la p. 27, nous rangeons le C sous la lettre K, lorsqu'il se prononce comme celle-ci, ces deux lettres se confondant constamment dans les textes anciens, tant dans les documents français que dans ceux rédigés dans les langues germaniques.

**Ca . . .**, voir tous les noms commençant ainsi sous la lettre **K**.

**Celen** (Arnould), *Govertssoenssoen*, échevin de Helmond, 1401, 18, 20 : trois fers de moulin; au fr.-q. chargé d'un coq (Helmond).

— (Gérard), même qualité, 1403 : trois annelets, accompagnés en cœur d'un petit annelet (Ibid.).

**Celis** (Thierry) tient de Martin van der Gracht, écuyer, sgr. de *Hoogh-Mosschere* et de *Moscherambacht*, du chef de cette dernière sgr<sup>ie</sup>, une rente seigneuriale, à Aelbeke, etc., 1502 : trois étoiles à cinq

rais, accompagnées en cœur d'un besant, ou tourteau (?) (Fiefs, N° 1235).

**Celkens**, voir **Hersel**.

**Celles**, *Clairembaut de Seilh*, h. du comte de Namur, 1346 : trois losanges (*Nam.*, N° 733).

— (Rasse de), chev., *Lambiers de Rochefort* et *Gierlart de Mongardin* (Montjardin), châtelain de Waremmes (ne scelle pas) déclare que la ville de Nivelles leur a payé 342 *vies florens ascut de franche*, pour dépenses faites, par eux et leurs rottes, durant un mois qu'ils y ont été en garnison, au service du duc

de Brabant, dans la guerre de Flandre, 1356, dimanche avant la Saint-André; il reçoit, du Brabant, 60 vieux écus, pour ses frais, pertes et dommages, *horsmis de le somme de sys vins (120) escus . . . por un coursier et un autre cheval, . . . et trente vies escus*, pour lesquels il possède une obligation, en commun avec Lambert de Rochefort, 1360, 8 octobre: d'hermine à la bande, chargée en chef d'un écu à trois coquilles, posé dans le sens de la bande, et côtoyée de deux filets. L.: ★ *Rasekin* . . . *Chile* (B., Nos 840, 1720) (Fig. 109).

D'après HEMRICOURT, les *Challes* (Celles) portaient: *d'germine alle bende germelle et vermelle et criaient: Beator*. Ils sont de la même souche que les *Goesnes*, Fallais et Beaufort (sur Meuse). Les *Loyers* descendent des *Celles* (HEMRICOURT).

**Celles** (Jacques, sire de) (et de *Chelles*), reçoit, du duc et de la duchesse de Brabant, 180 vieux écus pour ses frais et dommages (guerre de Flandre), et décl. n'avoir plus rien à leur demander, *hors mis de le plegerie dont ie suy obligies pour yaus envers mess. Jaquē daugimont* (d'Agimont) et *ce dont ie suy hons a yaus et tous cous et frais que deuevement ai eut pour ce ou avoir poray*, 1360, 8 octobre, à Bruxelles; chevalier, il reçoit une pension sur les revenus de Raïsmes, 1362: même écu, sans l'écu. L.: ✠ *S Jacobi dni de Cle millit'* (B., Nos 1723, etc.).

— *Gille de Chailles, castellain de Goulesines* (Golzinne), h. du comte de Namur, 1384: trois losanges (*Nam.*, 1168).

— (Jehan de), sire de *Libin[e]ez* (Libines), vassal dudit comte, 1420: même écu; au fr.-q. broch., chargé d'un chevron (*Ibid.*, 1349, 1351) (voir *Anthoine*).

**Cens**. Lambert de *Cheijns*, jadis prisonnier à Basweiler, sous sire Jean Brant; i. t.: 117 mout., 1374: un lion. L.: *Si Lanbiert d Cens* (B.).

— Lambert van *Chens* reçoit, du Brabant, des acomptes, par sixièmes, sur une indemnité de 600 francs (guerre de Gueldre), 1396, 7, 8: un lion, l'épaule chargée d'une rose. L.: ★ *S' Lambeirs de Cheyn* (B.).

En 1397, il donne quittance pour la moitié de cette indemnité, soit 247 1/2 vieux écus (= à 300 francs).

**Centfonteynes**, voir **Saint-Fontaine** (Bottier).

**Centurion**. André *Senturion*, bourgeois de Damme, tient, de la Flandre, un fief à Boitshoucke, ammanie de Wulpen, 1440: une bande échiquetée, de trois tires. C.: une tête et col d'animal entre un vol (Fiefs, c. 889, Nos 1041-1106).

**Chabirant** (Jean), bourgeois de Bruges, mari de Catherine (fille de Jacques) van den Vagheviere, reçoit une rente sur l'espier de Bruges, 1443: un

lion (un peu fruste). C.: un h. sauv. (renard?), iss. entre un vol (C. C. B., *Acquits de Lille*, l. 113).

**Chabot** (Jacques), échevin de Liège, vers 1360: un losangé; au chef chargé à d. d'un écu. à la bande, surchargée d'un poisson. L.: . . . *acobi Chabot scbi leo* . . . (C. de B.).

— (Gilles), chev., jadis prisonnier à Basweiler, sous le sire d'Oupeye; i. t.: 3613 moutons, 1374; sc. pour Hubin *Tsabol*, prisonnier sous le même, i. t.: 248 mout., 1374: sept (3, 3, 1) losanges, aboutés, mais non accolés (losangé!); au chef chargé à d. d'un écu. à la bande. C.: une tête et col de lévrier colleté. L.: *S Egidii cabos militis scabini leod* (échevin de Liège) (B.).

— (Jacques), chev., souverain maieur de Liège, 1410-7: un losangé; au chef plain; au fr.-q. fascé de vair et de . . . (**Floyon**?). Cq. cour. C.: une tête et col de lévrier colleté. T.: deux d<sup>ues</sup>, celle de d. accompagnée des lettres *u n*, rangées en pal, celle de s., des lettres *m n*, disposées de même. L.: *S . acque Chabot* . . . . . (C. de B.).

— (Eustache), sgr. d'Omezée, souverain maieur de Liège, ver. 1440: un losangé; au chef chargé à d. d'un écu. fruste. C.: un vol. L.: *Sigillum Stassin Chabot* (C. de B.).

SALBRAY, dans son édition d'HEMRICOURT, donne ainsi ces armes: losangé d'argent et d'azur; au chef de gueules, chargé à d. d'un écu. d'argent, à la bande de gueules, chargée d'un poisson d'argent. L'écu, sans l'écusson, représente les armes de *Noevis* (ou *Nouvice*), qui est des *Prez*, au chef de gueules. Sur Gilles Chabot, voir SALBRAY, *Hemricourt*, p. 211 et 307.

**Chaligot** (Charles-René de), bailli du comté de Berlaumont, commis par Philippe, comte d'Egmont et de Berlaumont, etc., 1664, 7: écartelé; aux 1<sup>er</sup> et 4<sup>e</sup>, une mouche, ou abeille; aux 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup>, un lion; au chef de quartier, chargé de trois étoiles à cinq rais. C.: une tête de bœuf engoulant le cq. (?). L.: *S Charles Rene de Chaligot* (M. de Latre de Bosqueau).

**Chalon** (Jean de), sire d'Arlay et prince d'Orange, ratifie l'achat fait par son cousin Jean de *Boiffremont* (Beaufremont), chev., fils aîné de sire Philibert, envers son cousin Jean de *Blantmont*, de l'avouerie de *Neufchastel* (Neufchâteau), mouvant de Montfaucon, appartenant à sa belle-fille Jeanne de Montbéliard, dame de Montfaucon, femme de Louis de *Chalon*, 1405: une bande, chargée en chef d'une rose. Un h. barbu iss. derrière l'écu. S.: deux léopards lionnés. L.: . . . *oh d' Ca . . . one d'ni d'Arlo p'ncip' Avraice* . . . (Lorr., *Neufchâteau*, B., 834-5, No 152).

— (Louis de), sgr. d'Arguel et de Montfaucon, décl. que son cousin, sire Jean de *Boiffremont*, lui a fait l'hommage de l'avouerie de Neufchâteau, 1410: écartelé; aux 1<sup>er</sup> et 4<sup>e</sup>, une bande, chargée en chef

d'une rose; aux 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup>, un cor de chasse, muni au bas de deux glands. Un h. barbu iss. derrière l'écu. Mêmes S. L. : *S Loys de Chalon . . . d Argul* (Ibid., N° 135).

**Chamart** (Baudouin), h. de fief du Hainaut et de la cour de Mons, 1495 : écartelé; aux 1<sup>er</sup> et 4<sup>e</sup>, un chevron, chargé de cinq besants, ou tourteaux; aux 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup>, trois têtes de lion. C. : un chêne (Mons, Sainte-Waudru, c. Q, liasse *Quévy*).

**Chambellan**. Quentin le *Cambellen*, h. du roi de France, sc. des lettres de *Wis dis li Moin[n]es*, prévôt de Saint-Quentin, à Gauthier Bardin, bailli de Vermandois, 1281, 3 : dans le champ du sceau, une aigle contournée. L. : ✠ *S Quentin le Canberlain* (Tournai, Chartrier).

*Wis dis li Moines* = Guy le Moine.

**Chambre**, voir **Camere**.

**Chamisso**. Louis de *Chamisos* (il signe : *De Chamisots*), sire de *Boullain*, décl. tenir, du roi de France, une cense à Houdrigny (diocèse de Trèves), 1681 : cinq (2, 1, 2) trèfles en chef et deux mains renversées en pointe, brisé au point du chef d'un croissant. L'écu cour., accosté de deux palmes (cachet en cire rouge) (C. C. B., 45713<sup>b</sup>).

**CHAMONT** (Jacques van), chev., reçoit, de la duchesse de Brabant, des acomptes sur une créance de 500 vieux écus (guerre de Gueldre), 1396, 7, 8; 1396, 7 : parti; au 1<sup>er</sup>, un lion, un filet broch. et un maillet penché, broch. sur le filet et l'épaule du lion; au 2<sup>d</sup>, deux bandes. Sans cq. L. : *S Iacobi va Chamot ridre*; 1398 : même écu, mais le maillet penché, au lieu de se trouver sur l'épaule du lion, posé au haut sur la bande sup. du 2<sup>d</sup>. C. : une tête et col d'h. barbu, coiffé d'un chapeau légèrement pointu, muni d'une sorte de grand camail. L. : *S Iacobi de Chamont militis* (B.) (voir **Barre**).

— (Jehan de), maieur de l'abbé d'Heijlsem, en sa cour de Pellaines, 1526 : une hache d'armes, contournée. L. : . . . *Iehan* . . . . . (*Heijl.*).

**Champigny**. *Henris de Champigny*, chev. au roi de France, 1303, à Compiègne : un fretté; au chef chargé de trois molettes. L. : ✠ *S Henri Tritran chevalier* (Fl.).

Voir *Invent. analyt.*, N° 1092.

**Champis** (*Peressons*, et *Pyrchaut* du), et *Champy*, écuyer, jadis prisonnier à Basweiler, sous le comte de Saint-Pol; i. t. : 258 mout., 1374, 5 : un lion chargé d'un écu. fruste; l'écu muni d'une bordure engrêlée. L. : ✠ *S Pier . . . d . . . a . i.* (B.).

**Champs**. *Cholart des Chans*, frère de feu Jean des *Cans* (!) qui avait été fait prisonnier à Basweiler, sous le sire de Seraing, sc. une quittance de sa

belle-sœur, Ide, veuve dudit, 1374 : un coupé et un lion cour., broch., l'épaule chargée d'une coquille. L. : ✠ *S Colar Morel de Cham* (B.).

Voir HEMRICOURT, *Miroir des Nobles* (éd<sup>es</sup> SALBRAY, p. 154, 5, 175) qui dit : *del Champ et del Champ de Vellerous*.

**Champs**. Ide, veuve dudit Jean des *Cans*; i. t. du chef de la bataille de Basweiler : 309 mout., 1374 : dans le champ du sceau rond, dame debout, accostée de deux écus; A, un lion cour., l'épaule chargée d'un fleur de lis. B, un lion et un semé de marteaux. L. : *S Ide damoiselle de Champ* (B.).

Comp. les armes de Clievère et Hailloy.

— (*Noble homme et saige messire le bailli de Chaumont, Huguenin des*), sergent du Roy en la prévôté de Chaumont, 1371 : trois feuilles de houx (ou panelles); Cq. cour. C. : un arbre (?) issant d'une cuve. S. : deux léopards lionnés (Ch. de Lorr., Neufchâteau, B., 833, N° 38) (voir **Velde**).

**Chance** (**Chauce**?), voir **Revigny**.

**Changes**. Gérard des *Canges*, de *Kanges* ou de *Cambiüs*, échevin de Liège, 1261 : trois étoiles. L. : ✠ *S Gerardi de Cambiüs* (C. de B. et Duss., *Ballei Attenbiesen*, N° 12) (voir **Cange**).

**CHANTEMERLE** (Jean) (sans *de*), jadis prisonnier à Basweiler, sous le sire d'Oupeye; i. t. : 120 mout., 1374 : un semé de fleurs de lis; au fr.-q. chargé d'un lion. L. : *S Jehans de Ca . . . elle* (B.).

HEMRICOURT dit : *de Chantemierte* (= Chantemelle?). Voir éd<sup>es</sup> SALBRAY, p. 22-3).

**Chapelle** (Martin de la), chevalier, reçoit, pour sa fille, d<sup>lle</sup> Jacqueline, une rente sur l'espier de Bruges, 1440, 1 : deux poissons adossés et un semé de croissettes recroisetées, au pied fiché, brisé au point du chef d'un écu. fruste Cq. cour. C. : deux poissons renversés, engoulant le cq. S. : deux griffons. L. : *Sigill . . Mar* . . . . . (C. C. B., Acquits de Lille, l. 378) (voir **Visch**).

**Chardelle**, voir **EUMIRINGEN**.

**Charlart** (Jacques, h. de fief du Hainaut et de la cour de Mons, 1371, à Condé : écartelé; aux 1<sup>er</sup> et 4<sup>e</sup>, une bande, chargée de trois têtes d'aigle; aux 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup>, une tête et col de cerf. L. : *Seel Jacques* . . . . . (Mons, Greffes scab. de Condé).

— (Jacques), même qualité, 1585, à Enghien : même écu, mais l'écartelure inverse. C. cassé (Baron de Royer de Dour).

**Charles** (Gaspard), échevin de Malines, 1599 : une fasce, chargée d'une rose à six feuilles, et une bordure dentée. C. : la rose de l'écu entre un vol. L. : *S sca Gaspar Charles* (Mal.) (voir **Streijngaert**, **Wavre-Notre-Dame**).

**Charles** (Balthasar), même qualité, 1612, 3, 7, 21-4 : même écu, mais sans la bordure. Même C. (Ibid.).

— (Jean-Marie), échevin d'Anvers, 1637 : écartelé ; aux 1<sup>er</sup> et 4<sup>e</sup>, un chevron, accompagné de trois merlettes ; aux 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup>, trois tours. C. : une merlette (Anvers, Arch. commun., *Goedenisbrieven der huiszen de Groote Fortuin*, etc.).

**Charlier**, et **Carlier** (Colin le), échevin de la franche ville de Jauche, 1500, 8 : une roue. L. : . . . *Collin le* . . . . . (Bl.).

**Charliers** (Guillaume-Joseph), sgr. de Borggravenbroeck, tient, du Brabant, par le décès de son frère, Lambert, la rente d'un capital de 28.800 fl. de change (12.000 écus), sur la sgrie de Trazegnies, 1753 : de sable au lion de . . . C. : un lion iss. (Av. et dén., N° 7359).

**Charneux**. *Ernol de Charnoir*, chev., reçoit, du Brabant, 500 écus d'Anvers et 120 *royaul dor*, pour toutes choses, *coust, frais et damages* (guerre de Flandre), 6 juillet 1338 ; *Arnuls de Charnoir*, châtelain de Franchimont, chev., échevin de Liège, reçoit, du prieur de Bertrée, près de Hannut, 160 écus d'Anvers, sur 609 écus qui lui avaient été assignés sur ce prieuré, par le duc de Brabant, les villes de Louvain et de Bruxelles, 1360, 25 février (style de Liège?) ; *Arnoldus de Charnoir*, miles, reçoit une rente sur Maestricht, 1363 : une croix échancrée ; au fr.-q. burelé, chargé d'un lion broch. L. : . . . *Ernv* . . . . . (B., Nos 1663, 1716, etc.).

Il est à remarquer que le franc-quartier est gravé en creux. Voir HEMRICOURT, éd<sup>m</sup> *Salbray*, passim surtout p. 192, 215.

M. le chev. de Borman reproduit un sceau de cet échevin, de vers 1360, à l'écu décrit. L. : ✠ *S' Arnol de Charnoir eschevi de Lige* (voir, sur *Charnoir*, C. C. B., N° 17144, f° 66 v°).

— **Henri van Charnoir**, jadis prisonnier à Basweiler, sous le sire d'Oupeye ; i. t. : 46 mout., 1374 : même écu. L. : ✠ *S Henrici* . . . . *arnoe* (B.).

— **Gilles van Charnoir**, chev., jadis prisonnier à B., sous la bannière de Montjardin ; i. t. : 1400 mout., 1374, 5, 6 ; trois sceaux, 1374, 6 : une croix échancrée, accompagnée au 1<sup>er</sup> canton d'un lion cour. L. : ✠ *S' Giles de Charnoir* ; 1373 : une croix échancrée ; au fr.-q. burelé, chargé d'un lion broch. C. : un chapeau de tournoi, garni d'un vol. L. : *S Egidii de Charnoir militis* ; 1374 : même écu ; sans timbre. L. : *S Mestre Gile dov Carnoi* (B.).

— (Adolphe de), chev., échevin de Liège, vers 1375 : une croix engrêlée ; au fr.-q. burelé, au lion broch. L. : ✠ *S' A . est (?) de Charnoir* (C. de B.).

— **Henricus de Charnoir** (*Zarnoïr*), chanoine de Saint-Servais, à Maestricht, 1378 : même écu. L. :

✠ *S' Henrici de Charnoe* (B.) ; 1384. 90 : même écu. L. : ✠ *S' Henrici de Charnor* (B.) (voir **NEUVICE**).

**Charny** (Robert de), bailli de Vermandois, 1336 : un lion et un sautoir broch. (Tournai, *Chartrier*, *Péronne*).

**Charolles**, voir **Saint-Léger**.

**CHAZERON** (Oudard, sire de), chambellan du roi et de mgr. le duc de Bourgogne, 1392 : trois piles, la 2<sup>e</sup> chargée de . . . (besant, ou tourteau ?). C. : un dragon ailé, iss. L. : *Ovdinet si de . . . seron* (B.).

**Chassepierre**, voir **Rodemack**.

**Chastel**, voir **Château**.

**CHASTELET**, voir **BALDECH**.

**Chastre**. *Bryspot van Chaerstres*, jadis prisonnier à Basweiler, sous le bailli du Brabant wallon, Clutinck ; i. t. : 176 mout., 1374 : de . . . à l'écuss., chargé en cœur d'un maillet penché et accompagné de six roses, rangées en orle. L. : *S' Willmi dei de Cha . tre* (B.) (Fig. 110).

— *Rasses de Chastres*, h. du *Roman Pays* du duché de Brabant, 1391 ; reçoit du duché des acomptes, par sixièmes, sur une indemnité de 126 vieux écus (guerre de Gueldre), 1395, 6, 7, 9 : de . . . à l'écuss., chargé d'une merlette et accompagné de six roses, rangées en orle. L. : ✠ *S' Rase de Chastre* (B.).

VOIR TARLIER ET WAUTERS, *La Belg. anc. et mod.*, canton de Perwez, *ad vocem* : Chastre-Dame-Alerne (p. 57).

**Château**, **Castele**, **Chastel**. **Guiart du Chastiel**, h. du comte de Namur, 1346 : trois clefs, les panetons en haut. L. : ✠ *S G . . . . . Cast'lo* (Nam., N° 733).

— **Arnould van den Castele**, héritier d'Enguerrand van den Vivere, tué à Basweiler, sous le bailli du Brabant wallon, Clutinck ; i. t. : 34 mout., 1374 : une force renversée en chef à d. et deux losanges, 1 en chef à s., 1 en pointe. L. : . . . . . *des de Castro* (B.).

— **Reijntsoen van den Castele**, jadis prisonnier à Basweiler, sous le même ; i. t. : 68 mout., 1374 : trois losanges. L. : ✠ *Renier dv Chetio de Hopen* (= Huppaye) (B.).

— **Jaquemes dou Castiel** (= du Chastel), sires de le *Hovarderie*, franc échevin des alleux du Tournésis, 1377 (n. st.) : un lion. C. : une tête et col de lion entre un vol (Tournai, *Chartreux*, X).

— **Oudart du Castiel**, h. de fief, à Aix-en-Pevèle, de *Lyon du Chastiel*, chev. (voir **Havaine**), 1482 : un sautoir resarcelé, alésé. L. : *S Odart du Castiel* (Tournai, *Chartrier*).

**Château, Castele, Chastel.** Olivier du *Château*, h. de fief du Hainaut, 1571, à Condé : un château, le donjon couvert d'une haute toiture. L. : *Seel Oliéier du Chasteau* (Mons, Gr. scab. de Condé).

— Henri du *Chasteau*, h. de fief du Hainaut et de la cour de Mons, 1577 : un château, le donjon couvert d'une haute toiture, ledit château surmonté de deux étoiles (V<sup>te</sup> Desmaisières).

— Hughes du *Chasteau*, h. de fief de la sgr<sup>ie</sup> de *Huncheignes* (Husseignes), 1... : un château, girouetté de trois pièces. S. s. : un griffon. L. : *S Hvghe de Chasteau* (B<sup>on</sup> de Royer de Dour) (voir **BRU-STEMME**).

Au lieu de blasonner *girouette*, il serait plus juste de dire *bannière* ou *banderole*, etc.

**Châteauvillain** (Gui, chev., fils de la dame de) et de *Luzy*, 1281 : un lion, un semé de billettes et un lambel à cinq pendants, broch. L. : *S' Gvidonis militis filii dñi Castri Villani* (Fl.).

Volet, d'après l'Armorial du xiv<sup>e</sup> s., édité par DOUET DARCQ, l'écu du sire de *Châteauvillain* : de gueules à un lion d'or rampant, billetté d'or.

— *Symon, miles, filius nobilis viri domini Johannis, domini Castri Villani et de Luxeis, militis*, 1282 : parti ; au 1<sup>er</sup>, un lion et un semé de billettes ; au 2<sup>d</sup>, un bandé. L. : *imon de Chatav... lain* (Fl.).

— *Thomas dictus Cornutus de Castrovillano*, sc., 1283, *apud Barrum* : un lion et un semé de billettes. L. : *S Thome Cornuti d Castro Villan.* (Fl.).

Cette légende a été mal reproduite dans *l'Invent. onalytique* (N<sup>o</sup> 333).

**Chatelet.** Jean van *Chastellet* reçoit, du Brabant, 20 écus d'Anvers, sur une indemnité de 50 écus, 1357, 3 août ; il reçoit un acompte final de 30 écus d'Anvers, pour ses services dans la guerre de Flandre 1357, 7 septembre : une aigle. L. : *S Iehan dov Challe* (B., Nos 1371, 1377).

**Chatelineau.** Messire Michel, sires de *Chestelinial*, chev., h. du comte de Namur, 1327 (n. st.) : une fasce, surmontée de trois merlettes. L. : *S' Secreti mei* (Nam., N<sup>o</sup> 470).

**Châtillon.** Guido de *Castellione*, mai 1223 : type équestre ; l'écu à trois pals de vair ; au chef chargé d'un lambel (?). L. : *S' Gvidonis... iti filii comitis S... avli*. C.-sc. : écu aux mêmes armes (chef indistinct). L. : *Gvido de Castellione* (Fl., N<sup>o</sup> 16) (voir **Rollencourt**).

Il cite sa mère : *comitissa Elisabeth Sancti Pauli*.

— Marie, comtesse de Blois et de Saint-Pol, femme de *Hues de Castellion*, comte de Saint-Pol et de Blois (son sceau est tombé), 1238 : type ogival ; dame

debout, portant un faucon sur le poing gauche ; sans armoiries. L. : *Marie*... *Pav*... C.-sc. : un écu à trois pals de vair ; au chef chargé d'un lambel à cinq pendants. L. : *S Marie*... *lesie* (Mons, Chartes de Hainaut).

**Châtillon** (Gui de), comte de Saint-Pol, 1282 : type équestre ; le bouclier et la housse à trois pals de vair ; au chef chargé d'un lambel à cinq pendants. L. : *S' Gvidonis de Castellione comitis Sci Pauli* (Tournai, St-Martin).

— Gauthier de *Chateglon*, sires de *Creçi* (Crècy), chev., écrit une lettre au duc de Lorraine, 1286 : type équestre ; le bouclier, la housse et l'écu du c.-sc. à trois pals de vair ; au chef chargé à d. d'une merlette. C. : un éventail (Lorr., *Neufchâteau*, B., 83 4/5, N<sup>o</sup> 159).

— *Jakemes de Chastillon*, sire de *Leuze* et de *Condé*, h. du comte de Hainaut, 1295 : type équestre ; le bouclier et la housse à trois pals de vair ; au chef chargé d'une fleur de lis, iss. du champ. L. : *stellione dominu de*... C.-sc. : à un écu à la bande (!). L. : *Stras Iacobi de Castellione* (Nam., N<sup>o</sup> 272).

— *Gauchiers de Chastillon*, cuens de *Porciens* et *connestables de France*, 1315, 22, 3, 8 : type équestre ; le bouclier, la housse et l'ailette à trois pals de vair ; au chef chargé à d. d'une merlette. C. et ornement du chanfrein : un dragon. Dans le champ du sceau : quatre fleurs de lis. L. : *S Galchi de Castellioe coitis Porciens costablaru Francie*. C.-sc. : écu, aux mêmes armes, accosté de deux fleurs de lis. L. : *Secret Galch'i coitis Porciens* (Tournai, Chartrier).

— *Jehans de Castillon*, comte de Saint-Pol, fils de Marie, comtesse de Saint-Pol, 1317 : trois pals de vair ; au chef chargé d'un lambel à cinq pendants. L. : *oh'is de Cas, ellion. comi*... (Ibid.).

— *Jehans de Castellon*, *escuyers*, sires de *Dompierre*, *fus de noble home monsieur Gauchier de Castellon*, 1322 : trois pals de vair ; au chef chargé de deux lions léopardés, affrontés. L. : *S Iehan de Chate' escuier* (Ibid.).

*Le Roman du Châtelain de Coucy et de la dame de Fayel* (xiii<sup>e</sup> s.) blasonne ainsi les armes de *Gautier de Châtillon* : *Ses escus avoit le chief d'or, | Et sachies qu'il avoit encor | El chief une merle de sable, | ..... | Et de gueules estoit li fons, | Si ot trois vaironnés bastons.*

Voici, d'après *De Grimbergsche oorlog*, l'écu de *heer Jacob van Casteljoen* : *Van kelen, met arie staken, wit | ende blau ghevarieert scone, | Met enen hode, al sonder hone, | Van goude, ene meerle daer in | Van sable*... (II, v. 3757-61).

GELRE donne à *Her Hüge van Teausteljoen* : de gueules à trois pals de vair ; au chef d'or, chargé à d. d'une

merlette de sable, et au *greve van Portsain*, tous deux hommes du roi de France : le même écu, mais, à la place de la merlette, un lion léopardé de sable, également à d.

**Ghauce** (*Chance?*), voir **Revigny**.

**Chaudron**, voir **Chestruvin**.

**Chaumontel** (Nicolas de), chev. au roi de France, 1303, à Compiègne : écartelé de ... et de ... (plains). L. :  $\text{✠ S Colart de Chamotel cheval}$  (Fl., N° 1092).

**Chaussée**. Lambert *van der Caetsieden*, jadis prisonnier à Basweiler, sous le bailli du Brabant wallon, Clutinek; i. t. : 110 mout., 1374 : un étrier. L. :  $\star S Lambert del Cacie$  (B.).

**Chauvency**, voir **Looz**.

**Chav[e]re**, voir **Giavre**.

**Chaversson** (*Jehanne*), *vesve de feu seigneur Jehan Roucel, escuyer, que fut citainne de Metz* (Metz), *comme douairire et tutresse de Livyer, mon filz*, tient divers fiefs du duc de Calabre, de Lorraine, etc., 1536 : de vair à trois pals de ... ; au chef chargé d'une étoile (!), accostée de deux besants, ou tourteaux. C. : deux cornes. L. : *S d* ..... *Roucel* (Lorr., Brieu, B., 392, N° 278).

**Chaves** (Philippiaux), échevin de Namur, 1326 : de ... à l'écuss, plain et au lambel broch., chacun des trois pendants chargé de trois coquilles (*Nam.*, N° 469).

**Chavet** (Jean), h. de fief du comte de Namur, 1360, 2 : d'hermine à l'écuss, plain et au lambel broch. L. : *S Jehan .. avet* (Ibid., N° 925).

C'est à tort que l'inventaire imprimé l'appelle *Chanet*.

**Chavigny**, voir **Watronville**.

**Chavre**, voir **Giavre**.

**Chenac** (Guillaume de), chanoine de Paris, 1310 : un fascé et un lion broch. L. : ..... *Chana* ..... (Fl.).

Voir *Invent. analyt.*, N° 1215.

**Chenard** (Jean), chev., décl. tenir, du roi de France, deux tiers de la sgrie de Sohier, relevant de la cour de Laroche (comté de Chinny), 1683 : une bande, côtoyée de deux bâtons. C. : une tête et col de lévrier (?) (cachet plaqué sur hostie) (C. C. B., reg. 43713c).

**Chêne**. *Wallerans do Chainé*, h. du comte de Namur, 1340 : trois merlettes. C. : un panache de plumes de coq, iss. d'une cuve, chargée de trois merlettes. L. : *S Wallerant dou Chainé* (*Nam.*, N° 621).

**Chêne**. Corneille du *Kaisne*, h. de fief, à Saintes, de mgr. Englebert d'Enghien, sgr. de Rameru, la Folie, Tubize, Saintes, 1450 : de vair ; au chef chargé de deux faucilles affrontées et au point d'un étrier. L. : *S Cornielle* (!) ..... (Abb. de W.-B., 4007) (comp. *Zuweels*).

— Jacques *de*, et du *Chesne*, échevin des franchises de la ville de Jodoigne, 1630 ; alleutier du roi, *illec*, 1633 : un arbre (chêne) arraché, accompagné de trois (2, 1) cœurs. Deux sceaux différents. L., 1630 : *Iacques dv Ch* ..... ; 1633 : *S Iacques dv Cheise* (!) (*Heijl.* et C. C. B., c. 37).

— Jean-Othon du *Chesne* remet au roi de France un aveu de fief, au nom des maieur, justiciers, etc. de la baronnie de Jamoigne, 1681 : de vair au sautoir ; écuss. en cœur à une merlette (?). Sans eq. ni cour. (C. C. B., 43713b).

**Chenois**. *Reniers dou Caisnoit*, h. du comte de Namur, 1294 : plain ; au chef denché, chargé à d. de ... L. : *S Ri de Chano* .. (*Nam.*, N° 262).

— *Reniers do Chainoit*, h. du marquis de Namur, 1290 : plain ; au chef denché, chargé à d. d'un lion naiss. L. : .. *Renier Railhiev de S(?) ori* .. (*Nam.*, N° 223).

*Sorines* ! Un Chenois est dépendance de Sorinnes, province de Namur.

— Henri de *Chenoit*, échevin du Rév. Père, Mgr. l'évêque de Liège, en la ville de Spy, 1396 : un filet en croix, chargé en cœur d'une rose brochant et accompagné aux 1<sup>er</sup> et 4<sup>e</sup> cantons d'une merlette, et aux 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup>, d'un rencontre de bœuf. L. : ... *Cheynevit* (*Nam.*, Salz. c., 516).

**Cheron** (Jehan le), échevin de Temploux, 1498 : un soc de charrue L. : *S Jehan* ..... (Ibid., c. 517).

**Chestruvin**. *Jehans de Chestrevin*, h. de fief de Namur, 1289 (n. st.) : trois chaudrons. L. :  $\text{✠ S Ioh'is milit de Chestrevin}$  (*Nam.*, N° 203).

— *Jehan Chadron*, et *Chadrons*, chev., et *Lambiert*, son frère, hommes de Gérard, sire de Thier et de Longueville, 1290 (n. st.) ; *Jehan* est le même personnage que *Jehans de Chestrevin* : même sceau. Lambert : même écu (Ibid., N° 218).

**Cheval** (Jean), h. de fief du Hainaut et de la cour de Mons, 1599 : une tête et col de cheval. A s. de l'écu, un saint Jean, tenant, sur un plat, un agneau pascal. L. : *S Jean Chevalle* (Mons, Grefles scab. de La Flamengrie).

**Chichart**, voir **Roucel**.

**Chier** (*Mgr. Gillion dou*), chev., h. du comte de Namur, 1339 : un fretté ; au chef plain (fort endomagé) (Ibid., N° 613).

**Chiercocq** (Jehan), *escuier descuierie* du duc de Bourgogne et capitaine de son château de Namur, reçoit une rente viagère sur l'espier de Bergues (-Saint-Winnoc), 1445 : trois coqs, surmontés d'un lambel. C. cassé (C. C. B., Aquits de Lille, 1 373).

**Chimay.** *Alardus de Cimaco* sc. une charte du comte de Flandre et de Hainaut, 1200 : type équestre; le bouclier à trois roses. L. : *Sigillum Alardi de Cimaco* (Mons, Conseil de Hainaut).

Vu de côté, le bouclier ne présente que deux des trois roses : une en chef une en pointe.

**Chynoise** (Hubert) tient, du château de Furnes, un fief dans l'ammannie de Wulpen, 1514 : une bande, accompagnée au canton s. d'une coquille. Le côté dextre de l'écu cassé (Fiefs, c. 889, l. 1041-1106).

**Chisaires** (*Wibiars*) reçoit, du Brabant, un paiement, par le couvent de N.-D. de Bonne-Espérance, 1381 (n. st.) : dans le champ du sceau, un casque cimé d'une étoile entre une ramure de cerf. L. : *S' Wibiart Chisoire* (B.).

— *Jakemars Cisaires*, h. de fief du Hainaut, 1393 : une tête barbue, le front orné d'une ramure de cerf, accompagnée d'une coquille entre les pointes de la ramure (Mons, H. de fief à Binche, reg.).

— *Pierars Cisaires*, même qualité, 1394, à Binche : une tête barbue, le front orné d'une ramure de cerf, accompagnée en chef de deux roses (Ibid.).

— *Jehan Cisaire*, même qualité, 1514, à Soignies : une ramure de cerf. T. : un saint Michel, portant de la main droite une lance, terminée par une croix, la pointe plongée dans la tête d'un dragon, placé au bas de l'écu (Arch. de l'égl. St-Vincent, à Soignies) (voir **Daval**).

**Choisel** (*Johannes dictus*), *miles*, 1293; *Jehans Choyssiaus*, chev. au roi de France, 1293 : une bande, accompagnée de six fleurs de lis, rangées en orle. L. :  $\text{✠}$  *Contras' Iohis Choisel* (Fl.).

Celui avec qui il donne le premier acte, n'est pas *Enguerrand du Trieu, chevalier*, mais : *magister Ingerrannus de Trabuto, canonicus noviomen*, que le second acte de 1293 appelle : *maître Ingerrans de Treu, écolâtre d'Amiens* (Comp. l'Invent. analyt.).

**Choiseul.** *Renars de Choiseul* chev., bailli et gouverneur de Lille, Douai, du Tournaisis et des frontières de Flandre, 1328; *Regnars de Choiseul*, chev., commissaire député, de par le roi, *a parfaire son chastel de Lille*, 1330 : une croix et un bâton broch., ; au 1<sup>er</sup> et 4<sup>e</sup> cantons, deux billettes, 1 en chef à s., 1 en pointe à d.; au 2<sup>e</sup>, cinq billettes; au 3<sup>e</sup>, quatre billettes, 1 en chef à s., les 3 autres côtoyant le bord de l'écu. L. : . . . . . *ar* . . . . . *mil* . . . . . (Tournai, Chartier).

**Choiseul.** *Renier de Coisiel*, sgr. de Prouvy, h. de fief du comté de Hainaut et de la cour de Mons, 1366 : une croix, chargée en cœur d'une étoile à cinq rais et cantonnée de seize (5, 3, 3, 3) billettes. L. : . . . . . *nier* . . . . . *rov* . . . (Mons, Sainte-Waudru, c. Q., l. *Quévy*).

— François de *Choiseu*, sgr. de *Clemont* (Clefmont?), chev., sc. un acte de son cousin Louis de Lenoncourt, chev., sgr. de Gondrecourt-en-Woëvre, 1539 (n. st.) : une croix, cantonnée de dix-huit billettes, cinq dans chacun des cantons supérieurs et quatre dans chacun des deux autres. C. : une femme iss. d'une cuve. T. : deux h. sauv., sans massues. Contrescel : une empreinte de bague, à l'écu de la face (Lorr., *Briey*, B, 591, N° 123).

**Chonar** (*Reinchon*), échevin de Jodoigne, 1428 : trois forces renversées; au fr.-q. broch., chargé d'une étoile à cinq rais (B.).

**Chos** (Marie de), veuve de Charles Mathelin, sgr. de Gommery, décl. tenir, avec ses enfants mineurs, du roi de France, ladite sgrie, mouvant des châtellenies de Virton et de Saint-Mard, 1681 : (écu en losange) trois épis feuillés, terrassés (cachet en cire rouge) (C. C. B., 43713<sup>b</sup>).

Les armoriaux blasonnent, évidemment à tort : trois *peupliers*.

— (Nicolas de), officier de la sgrie de Soy, remet au roi de France, pour Octave *Vingz*, d'Arenberg, prince de Barbençon, comte d'Aigremont et de Laroche, chev. de la Toison d'Or, grand-fauconnier des Pays-Bas, gouverneur et capitaine général du comté de Namur, le dénombrement des sgries de Soy et de *Riantwey* (Rianwez), du comté de Laroche, etc., 1683 : même écu. C. : un épi feuillé (cachet en cire noire) (Ibid., 43713<sup>c</sup>).

**CHRIMONT** (*Linars de*), échevin de Wavre, 1357 : une semelle pointue, posée en pal (Afflig.).

**Chukant** (Nicaise), h. de fief du comte de Hainaut, 1397 (n. st.) : une rose, surmontée d'une couronne. T. : un ange (*Nam.*, N° 1263-4).

**Ciavre.** Nicolas *Cha'u'v[e]re*, chambellan du duc et maître de ses monnaies, 1381 (n. st.); maître des monnaies de Brabant, se porte fort pour le duc, envers Barthélemy de Goutsmet, 1383 ; sans qualificatif, il se. un acte avec Jean van Aa, sire de Grimberghe et de *Gruijthuse*, 1392 ; écuyer, 1395 : une chèvre saillante. L. : *Sigillum Nicolai Ciavre* (B.).

M. GEORGES CUMONT a reconstitué la biographie de ce personnage, dans une étude intitulée *Un officier monétaire au XIV<sup>e</sup> siècle* (*Gazette numismatique française*, Paris, 1897).

**Ciply** (*Johan de*) (et *Cipley*), alleutier du comté de Namur ; 1474 ; échevin *delle court que vailhant et*

honoreit Johan de Hoeden, sengneur dudit Hoeden, tient heritablement de religieux pere de Dieu, sengneur mgr. l'abbé Saint-Cornet dente (Saint-Corneille d'Inde) et son couvent, jugant a Ville (-en-Hesbaye), 1475; alleutier du duc de Bourgogne, il sc. un acte du maire de Ville-en-Hesbaye, 1499 : trois forces renversées. C. : un h., ou femme, iss., tenant de la main drolte un bâton. L. : *S Iohan de Cyppele* (C. C. B. c. 108).

**Cijs.** Rasse *Sijs*, échevin de Tervueren, 1403 (n. st.) : trois (2, 1) chiens braques assis, accompagnés, au point du chef, d'une molette. L. : *S Race Cüs* (S.-G.).

**Cysoing** (Arnould de), ber de Flandre, 1<sup>re</sup> moitié du xiii<sup>e</sup> s. : un bandé et un lambel à cinq pendants. L. : *S Ernoul sengievr de Cisoing*  $\simeq$  ber de Flandres (Arch. Nationales, à Paris).

— *Hellinus, dominus de Cysonio* (voir **Wavrin**), 1236 : un bandé. L. : *S Hellini dni de Cisonio* (Mons, Chartes des comtes de Hainaut).

— (*Jehans de*), chev., assiste à la vente faite par *Ernous, sires de Cysoing*, chev., ber de Flandre, du château de Peteghem, au comte de Flandre et à sa femme Isabelle, comtesse de Namur, pour leur fils, Guiot de Namur, 1286 : un bandé et un lambel à cinq pendants broch. L. : *S Ioh . . is de Chisoing militis* (Nam., N° 198).

— (Hellin de), h. du marquis de Namur, 1291 (n. st.) :

un bandé. L. : *S Hellins de Chisoing bers de Flandres* (Ibid., N° 228).

**Cysoing** (*Hellins, sires de*), ber[s] de Flandres, 1275, 82 (le second des deux actes donné a Touflers (Toufflers) en no manoir par devant no porte) : type équestre; le bouclier, la housse, l'ailette et l'écu du c.-sc. à un bandé. C. : un éventail. L. : *S Hellin . . . ni de Cisonio militis et baronis Flandr'*. C.-s. : *Secretvm Hellini dni de Cisonio* (Tournai, Chartrier).

— (*Hellins, sires de*) et bers de Flandres, écrit une lettre au roi de France, 1289 : de . . . à trois écuss. chacun bandé de six pièces. L. : *S Hellin de Chisoing* (Ibid.).

— (*Hellin, signeur de*), baron de Flandres, 1291 : un bandé (de 6 p.). L. : *S Hellins . . . bers de Flandres* (Ibid.) (voir **Diest**, **Escamin**, **Werchin**).

*Le seigneur du pays de SYSOEYN, ber de Flandres, porte : bandé d'or et d'asur de six pièces, et crye son nom : Sysoeing* (1) (CORN. GAILLIARD, *L'Ancienne Noblesse de la conté de Flandres*).

Cl . . .

Cn . . .

Co . . .

Cr . . .

Cu . . .

Voir tous les mots commençant ainsi sous la lettre **K**.

## D

**Daasdonck.** Henri et Pierre van *Daesdonc*, frères, jadis prisonniers à Basweiler, dans l'armée brabançonne, touchent, à Bréda, un acompte sur une i. t. de 584 mout., 1375; Henri : d'hermine au sautoir. L. : *S Henric van Daesdonch*. Pierre brise d'un lambel (broch). L. : *S Peter va Daesdonch* (B.).

**Dabben** (Thierry van), échevin de Heusden (Brab.), 1415 : trois (2, 1) crémaillères, surmontées de deux . . . et d'une étoile (Mal.).

**Dadizeele.** Pierre van *Dadizelle*, bailli et semonceur de d<sup>lle</sup> Marie, dame de *Dadizelle*, 1507 : dix (3, 3, 3, 1) losanges, accolés et aboutés. T. d. : un h. sauv., brandissant sa massue de la main droite (Fiefs, N° 10599) (voir **Pattijn**).

*Le seigneur de Dadyselle : de synople, à dix losanges d'argent* (CORN. GAILLIARD, *L'Ancienne Noblesse de la conté de Flandres*).

**Daelberghe** (Jacques van), fils de Jean, tient, du damoiseau Guillaume van Claerhout, sgr. de Pitthem, Assebrouck, etc., un fief de la sgr<sup>ie</sup> de Pitthem, 1514 : une étoile, accompagnée de trois (2, 1) autres étoiles (Ibid., N° 10820).

**Daelem.** Les échevins de *Daethem*, 1355 : un château, le donjon pavoisé de deux bannières, chacune au lion, le 1<sup>er</sup> contourné (Léau, N° 42) (voir **Dalhem**).

**Daelman** (Nicolas), h. de fief de la sgr<sup>ie</sup> de Steenhault, appartenant à Louis de Celles, baron de ce lieu, 1599 : une fasce, accompagnée de deux étoiles à huit rais et d'un croissant, rangés en chef, et d'une rose en pointe. C. : un enfant (t) iss. (Engnien).

— (Louis) sc., en la même qualité, le même acte, 1599 : une bande, accompagnée au canton s. d'une